

A LA UNE › DÉCRYPTAGES › GÉOPOLITIQUE

RISQUES DIFFERENCIES

28 septembre 2026

La concurrence de la Chine n'affecte pas les pays de l'UE de manière égale et voilà ceux qui sont le plus exposés

Délocalisation et sous-traitance côté français, supériorité technique vite rattrapée côté allemand, pragmatisme calculé côté Europe de l'Est : trois stratégies, trois expositions radicalement différentes face à une Chine qui, en vingt ans, est passée de simple « usine du monde » à véritable concurrent.

Jean-François Di Meglio

Ce qu'il faut en retenir

- La Chine est passée du statut « d'usine du monde » à celui de concurrent. Sa montée en gamme s'est faite en partie à l'abri du confinement, et l'Europe a eu tort de l'oublier parce qu'elle s'était rendue invisible.

- Les pays européens sont inégalement exposés parce que leurs stratégies ont divergé : la France a choisi la délocalisation et la sous-traitance chinoise, l'Allemagne a misé sur une supériorité technique vite rattrapée, l'Europe centrale et orientale a opté pour un engagement pragmatique qui pourrait lui profiter.
- En France, seules l'aéronautique et l'armement restent capables de revitaliser l'héritage industriel, et le pays dispose d'atouts inexploités sur les matériaux critiques, faute de décisions politiques suivies d'effet.
- Depuis son ouverture, Pékin a mené un calcul de long terme consistant à créer des dépendances, appuyé sur la mainmise de l'État sur le financement et sur un système éducatif exigeant. L'heure est désormais, pour l'Europe, à la frugalité et au recentrage.

La BCE vient de publier une étude sur l'exposition des pays de l'UE à l'essor industriel de la Chine. Quel regard portez-vous sur cette étude, et en quoi la situation actuelle diffère-t-elle du premier choc chinois des années 2000 ?

Jean-François Di Meglio : Si l'on entend par « premier choc chinois » l'arrivée massive de produits à très bas coût à la suite de l'entrée de la Chine dans l'OMC (comme pays « émergent » à l'époque), effectivement, l'étude met en évidence un déplacement identifié du rôle principal « d'usine du monde », qui en faisait d'une certaine façon un « partenaire stratégique », à celui de « concurrent », selon la définition énoncée en 2019 par les institutions européennes, y compris le Parlement, avec un sens certain de l'anticipation : la situation s'est dégradée malgré l'identification des maux à l'époque.

La montée en gamme chinoise a été menée tambour battant, et en partie « derrière le mur du confinement ». Le réveil brutal de nombreux observateurs négligents s'est opéré au moment où une Chine qui, en réalité, n'avait cessé ni de travailler, ni de remédier à ses problèmes, ni d'investir dans la formation et de croire aux « transferts de technologie à la chinoise », est réapparue sur les écrans. L'avoir oubliée parce qu'elle s'était invisibilisée était une faute.
L'étude est remarquable du fait de sa granularité et parce qu'elle souligne la difficulté d'une voix européenne unique en en expliquant les raisons, occultées par un volontarisme louable mais parfois irréaliste de « Bruxelles ».

Tous les pays européens ne sont manifestement pas logés à la même enseigne face à la concurrence chinoise. Lesquels vous paraissent les plus exposés, et pourquoi ?

Jean-François Di Meglio : Les intérêts divergent parce que, vis-à-vis de la Chine, les stratégies nationales ont divergé en Europe :

1. Lassées de voir les difficultés à pénétrer le marché chinois pour réaliser le rêve de réduction de notre déficit, les entreprises françaises, surtout les plus grandes, ont fait le choix de la délocalisation et de la désindustrialisation déflationniste, et les réussites du « luxe » ont favorisé l'aveuglement symbolisé par l'obsession du « fabless » et de la sous-traitance chinoise. C'est une première forme de dépendance, difficile désormais à inverser.
2. Dans une situation totalement différente, les décideurs allemands ont continué de bénéficier de l'attrait de leurs produits en étalant une supériorité technique qui s'est avérée relativement facile à rattraper pour une économie chinoise dopée par les stéroïdes des financements d'État. Cette dépendance-là est plus perverse que la première, mais non moins redoutable, car, comme on le constate avec les déboires de l'économie allemande, illustrés par la déconfiture des grandes marques automobiles en Chine, elle apparaît plus brutalement que la première et provoque une réelle sidération.
3. Tentés par l'engagement avec la Chine, les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est (et certains pays du Sud) ont fait preuve d'un pragmatisme qui, au niveau national, pourra leur profiter : les investissements chinois ont afflué, sans que pour autant, à ce stade du moins, une certaine autonomie de la politique étrangère ait été obérée. Ces pays ont connu récemment encore le prix de l'asservissement. Le retournement de majorité en Hongrie a bien démontré que le risque « d'acoquinement » était plus facilement déjoué par l'électorat que dans des démocraties plus anciennes où le confort acquis grâce à la « mondialisation heureuse » biaisait le rapport à la Chine.
4. Les pays les moins exposés, s'il y en a dans un monde où la Chine fabrique près de 40 % des biens consommés dans le monde, tous niveaux technologiques confondus, seraient ceux qui ont joué la diversification. En France, l'occultation de l'Asie du Sud-Est et du Japon, naguère tête de pont des industries françaises en Asie, et la découverte tardive de la Corée comme partenaire trahissent un oubli de cette nécessaire diversification. Cependant, la dimension majeure du rapport client-fournisseur devrait aussi fournir des arguments aux principaux importateurs de produits chinois pour réinventer des règles qui, pour des raisons parfois incompréhensibles, semblent encore avoir été réécrites par le fournisseur, c'est-à-dire la Chine. La volonté d'affirmer les principes du libre-échange de façon unilatérale et sincère ne peut excuser cet oubli d'un principe transactionnel pourtant élémentaire.

Où se situe la France dans ce paysage ? Son histoire industrielle la rend-elle plus ou moins vulnérable que ses voisins, voire en mesure de tirer parti de l'essor chinois ?

Jean-François Di Meglio : Aujourd'hui, de nombreuses voix françaises, prenant appui sur la découverte tardive des prouesses chinoises évoquée plus haut, prônent les « joint-ventures » inversées et en tirent argument pour réinventer un rapport économique ne menaçant pas moins, en réalité, l'Europe de vassalisation. La délégation erronée du rôle de « price-maker » aux fabricants chinois a vassalisé de façon absurde les politiques industrielles européennes, françaises en particulier. L'arrivée de capitaux chinois recréant des emplois et accompagnant des transferts de technologies n'est pas forcément une mauvaise nouvelle.

Les promoteurs de la « danse avec les dragons » ont du mérite. Mais les professeurs de danse n'ont pas toujours les élèves qu'ils méritent ou qu'ils espèrent. L'agilité n'est pas la seule qualité requise dans cette danse : il faut aussi du discernement et une dose de cynisme, le même que celui qui a animé les responsables chinois lorsqu'ils ont « ouvert » le pays. La vulnérabilité ou la capacité à tirer parti de l'essor chinois sont fonction directe de la naïveté. Il y a du travail à accomplir en matière de « désenvoûtement » en France.

L'histoire industrielle française est sans doute mieux connue et exploitée par des interlocuteurs chinois qui l'ont étudiée scrupuleusement, et ses enseignements ne sont plus forcément mobilisables partout : cette histoire était pétrie d'ambitions nationales et de projets ambitieux, « ruisselant » dans les différentes branches de la sous-traitance. Il ne reste que l'aéronautique et l'armement pour être capables de revitaliser les principes de cette histoire industrielle. Les « fleurons industriels » de l'automobile sont évidemment menacés, c'est exemplaire. Il faut s'accrocher aux espoirs que les filières encore gagnantes suscitent. On voit bien cependant à quel point leur dynamisme serait « orthogonal » par rapport aux ambitions chinoises, telles que nous pouvons du moins les percevoir.

Quel rôle jouent les matières premières stratégiques dans ce rapport de force ? Pèsent-elles davantage sur certains pays européens que sur d'autres, et l'Europe peut-elle y répondre d'une seule voix ?

J**ean-François Di Meglio :** Les reconfigurations géopolitiques en germe, incluant la renaissance d'une coalition de « puissances moyennes » et la possible composition de nouveaux blocs partageant les mêmes valeurs (« like-minded »), l'entrée du Canada, de l'Australie, de puissances

moyennes asiatiques et le retour possible de l'Angleterre, n'ont pas encore intégré le riche passé, qu'on l'appelle colonial ou pas, liant les puissances européennes aux pays du « Sud », à commencer par l'Afrique, qui restent accessibles à un discours européen.

Ceci pourrait conduire, simultanément avec l'effort actuel de fédération nationale et européenne sur les sujets de matériaux critiques, à une réponse cohérente. Le chemin est long, et quand on observe l'avantage comparatif de la France dans ces domaines (du fait du savoir-faire, de l'existence d'un vrai champion national, aussi malmené que soit Eramet ces temps-ci, et de l'existence de ressources dont l'exploitation a été inhibée), on ne peut qu'appeler à des actions concrètes, justifiées par de nombreuses analyses pertinentes, et à des décisions politiques qui restent pour l'instant sans effet.

Qu'est-ce qui, dans la stratégie industrielle de Pékin, explique l'évolution de ses relations commerciales avec l'Europe, qu'il s'agisse de ce que la Chine nous vend ou de ce qu'elle nous achète ?
Jean-François Di Meglio : La continuité, la persévérance et la volonté de redressement. Il serait faux de penser que « l'ère des réformes » représentait une période bénie où des dirigeants chinois, appelant de leurs vœux une meilleure compréhension du modèle capitaliste, désiraient un vrai « rapprochement », fût-il seulement économique. Le calcul à long terme était probablement présent dès le début de l'ouverture. Il a consisté à créer des dépendances en prétextant les complémentarités, dans la perspective, validée depuis, que le retrait du « tapis » sous les pieds des partenaires étrangers révélerait les progrès en matière d'autonomie que la Chine aurait accomplis grâce à ce stratagème. C'est probablement ce à quoi nous assistons.

L'entrée de la Chine dans l'OMC date de 2001. Accompagnée d'une prise de conscience éclairée des risques qu'elle pouvait présenter pour les économies libérales et des mesures de protection qu'il conviendrait d'appliquer sans sombrer dans le « protectionnisme », elle aurait pu effectivement générer des effets majoritairement bénéfiques et partagés. L'un des premiers obstacles, qui a échappé aux partenaires occidentaux, a été la mainmise de l'État chinois sur les canaux de financement de l'économie, rendant l'accès au capital domestique pour les industriels chinois quasi infini et gratuit. L'investissement massif dans un système éducatif exigeant et parfois éliminatoire a été l'autre « secret » de la réussite, au prix d'une casse sociale passée en Chine par pertes et profits. Une clause plus stricte sur l'ouverture des marchés bancaire et financier chinois aurait permis d'éviter le premier piège. Le

souci d'excellence éducative, y compris en matière de compréhension de la Chine, aurait fait le reste.
Mais « expliquer » ne suffit pas, aussi satisfaisant que puisse être l'état de « Schadenfreude » et la nostalgie de ce qui aurait dû être fait. C'est désormais l'heure de la frugalité, de la démonstration européenne à se recentrer, quitte à accepter des privations ou des pertes momentanées d'enrichissement et de confort. En cela, l'exemple chinois et le « partenariat » peuvent être éclairants et bénéfiques !

A PROPOS DES AUTEURS



Jean-François Di Meglio

Jean-François Di Meglio est président du Conseil d'orientation d'Asia Centre. Ancien élève de l'École normale supérieure et de l'Université de Pékin, il enseigne par ailleurs à l'IEP Lyon, à l'Ecole Centrale Paris, à HEC ParisTech, à l'École des Mines Paris Tech et à Lille I.